

un réduit, une petite citadelle qui commande l'ensemble de l'aire avoisinant. Le front de mer est protégé par trois bastions dont deux avec place d'arme ; le secteur est inondé par un étang. Une batterie avec cavalier est construite sur la pointe de Rochefort.

La construction des fortifications de Louisbourg débute en 1719 par le bastion du Roy. Celui-ci est fermé à la gorge par un long édifice abritant le logement du gouverneur, la chapelle et un corps de casernes. Côté ville, le réduit est complété par un petit front disposé en place d'armes y incluant corps de garde, chemin couvert, palissade et glacis. En raison des difficultés climatologiques qui retardèrent les travaux de maçonnerie, la priorité fut donnée aux défenses côté terre ainsi qu'à l'installation de la batterie à l'entrée du port.

Les modifications de l'ingénieur Etienne Verrier

Nommé ingénieur en chef résident en 1724 sous la responsabilité de Verville, Etienne Verrier prend un an plus tard la tête de la direction du chantier suite au départ de Verville nommé à Valenciennes. Il réorganise le plan urbain en y développant des îlots rectangulaires, des rues uniformisées et une grande rue principale reliant le bastion du Roy aux quais. Il achève le projet de son prédécesseur tout en ajoutant des portes ornementées à l'enceinte, dont la porte Dauphine, adossée au bastion du Dauphin. Cette porte d'esprit baroque présente deux piliers à torchères, en calcaire blanc et brique rouge, entourant un fronton aux armes de France. Le bastion du Dauphin est doté d'une ligne de créneaux qui fait face à la mer. Etienne Verrier suit l'évolution des travaux jusqu'à la fin du chantier en 1745.

La période d'instabilité politique et militaire

Au milieu du XVIII^e siècle, la ville de Louisbourg apparaît aux yeux de tous comme la forteresse capable de défendre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. En 1745, le siège britannique auquel elle doit faire face se solde néanmoins par une victoire des Anglais. En 1748, le traité de paix d'Aix-la-Chapelle impose à l'Angleterre de rendre la ville à la France. En 1758, les Anglais s'emparent définitivement de Louisbourg suite à un second siège. La destruction de la ville et de ses fortifications débute à cette date pour s'achever dix ans plus tard.



Vue aérienne de Louisbourg, GoogleEarth, 28/06/2011.

État actuel

Le site de Louisbourg a été reconstruit en partie depuis les années 1960, d'après les vestiges archéologiques exhumés et d'après les sources et documents anciens français, anglais et canadiens. Il constitue aujourd'hui un musée vivant dans lequel des guides-acteurs en costumes d'époque font revivre au visiteur la vie de la garnison en 1744. Un important institut, le Cape-Breton and Louisbourg Institute, lié à l'Université d'Halifax en Nouvelle-

Ecosse, gère en partie les lieux aux côtés de Parcs Canada et poursuit les fouilles archéologiques et les recherches associées. Le site est aujourd'hui menacé par les marées et l'avancée des plages.

Orientation bibliographique

CHARBONNEAU (A.), " Les diverses formes d'expression des modèles français d'urbanisme militaire dans les agglomérations de la Nouvelle-France" in *Vauban, architecte de la modernité*, Besançon, 2008, p.169-170.

CHARTRAND (R.), *Louisbourg 1758: Wolfe's first siege*, Westminster (USA), 2000.

CHARTRAND (R.), *French fortresses in North America 1535-1763: Québec, Montréal, Louisbourg and New Orléans*, Westminster (USA), 2005, p. 45-51.

LENNAN (J.-S.), *Louisbourg from its foundation to its fall: 1713-1758*, Halifax, 1979.

MOORE (C.), « Louisbourg » in *L'Encyclopédie canadienne*,

www.thecanadianencyclopedia.com

YOUNG DE BIAGI, Susan, *Louisbourg, un guide en couleurs d'histoire vivante*, Halifax, 2010.

Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg, in *Parcs Canada*, <http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx>